

## ACTES PORTANT SUR L'ABDOMEN

J	<b>CHAPITRE I</b>		
	<b>ACTES DE DIAGNOSTIC</b>		
J100	Réalisation d'un pneumopéritoine non suivi de laparoscopie	10	
J101	Réalisation d'un rétropneumopéritoine	15	
	Laparoscopie:		
J102	• simple	30	
J103	• avec biopsie	40	
J104	Injection isolée pour spléno-portographie, portographie directe ou phlébographie sushépatique, avec ou sans manométrie	30	
J105	Injection isolée d'un produit de contraste dans un viscère ou dans un vaisseau du système porte, ou dans un vaisseau sus-hépatique, avec ou sans manométrie	30	
J106	• par cathétérisme de la veine ombilicale	50	
	<b>CHAPITRE II</b>		
	<b>PAROI ABDOMINALE, GRANDE CAVITÉ PÉRITONÉALE</b>		
J200	Ponction de l'abdomen	10	
J201	Traitement chirurgical simple des hernies et des éventrations	50	
J202	Traitement chirurgical simple des hernies, éventrations de plus de 10 cm de diamètre, avec perte de substance de la paroi abdominale, avec ou sans plastie	80	35
J203	Traitement chirurgical d'une hernie de l'aîne (inguinale, crurale ou inguino-crutale),	82	35
J204	Traitement chirurgical d'une hernie de l'aîne (inguinale, crurale ou inguino-crutale), étranglée ou non, par voie coelioscopique	82	45
J205	Traitement chirurgical d'une hernie de la paroi antérieure de l'abdomen, autre qu'une hernie de l'aîne, étranglée ou non, de moins de cinq centimètres de diamètre, quelle que soit la voie d'abord	50	
J206	Traitement chirurgical d'une hernie de la paroi antérieure de l'abdomen, autre qu'une hernie de l'aîne, étranglée ou non, de plus de cinq centimètres de diamètre, quelle que soit la voie d'abord	82	35
J207	Traitement chirurgical d'une éventration de la paroi antérieure de l'abdomen, étranglée ou non, de moins de cinq centimètres de diamètre, quelle que soit la voie d'abord, avec ou sans plastie	50	
J208	Traitement chirurgical d'une éventration de la paroi antérieure de l'abdomen, étranglée ou non, de plus de cinq centimètres de diamètre, quelle que soit la voie d'abord, avec ou sans plastie	82	35
J209	Traitement chirurgical d'une hernie étranglée ou d'une éventration étranglée sans résection intestinale	60	30
J210	Traitement chirurgical d'une hernie étranglée ou d'une éventration étranglée avec résection de l'intestin ou de tout autre viscère	120	60
J211	Traitement chirurgical d'une ou plusieurs collections intra ou rétropéritonéales, à ciel ouvert	75	40
J212	Traitement chirurgical d'une ou plusieurs collections intra ou rétropéritonéales, par voie coelioscopique	75	50
J213	Lipectomie antérieure	80	30

J214	Lipectomie totale circulaire	100	40
J215	Lipectomie étendue de la paroi abdominale pour abdomen en besace, incluant le temps musculaire éventuel	110	60
<p>Cette cotation n'est pas cumulable avec les cotations ci-dessus relatives au traitement chirurgical des hernies et des éventrations.</p>			
<p>Laparotomie (1) :</p>			
J216	• exploratrice, évacuatrice	50	
J217	• d'urgence pour hémorragie, occlusion, torsion, plaie ou contusion, perforation autre que celle de l'appendice, etc	80	60
J218	Ouverture d'une collection cloisonnée ou non, intra ou rétropéritonéale (2)	60	40
<p>(1) La laparotomie ne peut être cotée que si elle n'entraîne pas un geste sur des lésions viscérales justifiant une intervention plus importante. Dans ce cas, seule cette dernière intervention entraîne la cotation.</p>			
<p>(2) Si cet acte est effectué au cours d'une intervention, il est couvert par le coefficient global</p>			
<p>Dialyse péritonéale :</p>			
J219	• pose d'un cathéter permanent	30	
J220	• surveillance d'une séance de dialyse péritonéale périodique par un médecin présent en permanence, y compris les interventions pour incidents ou accidents éventuels	20	
J221	• séance de dialyse péritonéale pour insuffisance rénale aiguë (y compris la pose et le changement de cathéter). Cette cotation s'ajoute à celles prévues au titre XV (actes divers), chapitre II (Réanimation continue)	50	
J222	Dérivation péritonéo-veineuse (Méthode de Le Veen) dans le traitement d'une ascite	150	50

### **CHAPITRE III**

#### **ESTOMAC ET INTESTIN**

Les actes de fibroscopie digestive doivent donner lieu à l'établissement d'un compte rendu détaillé.

J300	Tubage pour études biologiques des liquides gastriques et duodénaux	10	
J301	Gastroscopie	30	
J302	• avec biopsie	40	
J303	Gastrobiopsie par sonde à aspiro-section	10	
J304	Endofibroscopie oesogastro-duodénale, avec ou sans biopsie(s), avec ou sans ablation d'une tumeur bénigne	50	
J305	Endofibroscopie sélective avec cathétérisme des voies biliaires, pancréatiques ou les deux, avec ou sans biopsie, avec un cliché radiographique	100	
J306	Biopsie du grêle par sonde à aspiro-section, y compris le contrôle radioscopique	30	
J307	Transit du grêle par intubation	30	
J308	Rectosigmoïdocolofibroscopie jusqu'à l'angle gauche ou jusqu'à l'angle droit, avec ou sans biopsie(s)	30	
J309	Rectosigmoïdocolofibroscopie jusqu'à l'angle gauche ou jusqu'à l'angle droit, avec ou sans biopsie(s), avec ablation d'un ou plusieurs polypes	50	
J310	Rectosigmoïdocolofibroscopie totale, au-delà de l'angle droit, avec ou sans biopsie(s)	80	

J311	Rectosigmoïdocolofibroskopie totale, au-delà de l'angle droit, avec ou sans biopsie(s), avec ablation d'un ou plusieurs polype(s)	100	
J312	Lavage d'estomac	10	
J313	Changement de sonde à demeure (type gastrostomie)	5	
J314	Traitement d'une perforation d'ulcère gastro-duodéal par aspiration continue, suivie ou non d'intervention, par jour (maximum trois jours)	15	
J315	Aspiration continue et rééquilibration hydro-électrolytique concomitante pour occlusion intestinale suivie ou non d'intervention, par jour Cet acte effectué au cours ou à la suite d'une intervention est couvert par le coefficient global de cette intervention.	10	
J316	Ouverture ou abouchement à la peau d'un viscère digestif	60	30
J317	Traitement chirurgical des ulcères gastro-duodénaux ou d'autres lésions de l'estomac par gastrectomie des 2/3 ; vagotomie accompagnée de pyloroplastie, de gastroentérostomie ou d'antrectomie	150	80
J318	Gastrectomie totale	200	110
J319	Gastrectomie élargie avec splénectomie ou pancréatectomie partielle	250	110
J320	Intervention itérative sur l'estomac comportant dégastroentérostomie plus gastrectomie	200	110
J321	Traitement chirurgical des fistules cutanées des viscères creux	100	35
J322	Toute anastomose entre deux viscères ou deux segments de viscères digestifs	100	75
J323	Traitement chirurgical des anomalies anatomiques ou fonctionnelles de la jonction gastro-oesophagienne et du diaphragme	150	75
J324	Traitement chirurgical de la sténose hypertrophique du pylore	80	35
J325	Résection segmentaire du grêle	100	60
J326	Laparotomie pour syndrome occlusif ou péritonéal du nouveau-né (y compris le traitement des lésions viscérales éventuelles)	150	90
J327	Plasties intestinales ou mésentériques pour prévention ou traitement des occlusions du grêle, quelle que soit la technique	150	90
J328	Traitement de l'invagination intestinale par lavement baryté (sous contrôle radiographique, toute surveillance comprise, avec clichés)	30	
J329	Appendicectomie à ciel ouvert	70	
J330	Appendicectomie par voie coelioscopique ou coelioassistée L'ablation de l'appendice effectuée au cours d'une intervention et à la faveur d'une incision pratiquée pour une affection autre que l'appendicite ne peut donner lieu à honoraires. Elle n'est cotée que si elle nécessite une laparotomie particulière	70	35
J331	Ablation du diverticule de Meckel	60	30
J332	Hémi-colectomie droite, colectomie segmentaire transverse, hémi-colectomie gauche, colectomie sigmoïdienne, avec rétablissement immédiat de la continuité, colostomie de décharge éventuelle incluse	200	120
J333	Hémi-colectomie droite, colectomie segmentaire transverse, hémi-colectomie gauche, colectomie sigmoïdienne, sans rétablissement immédiat de la continuité, colostomie incluse  Les deux cotations ci-dessus comprennent, le cas échéant, la résection de la charnière rectosigmoïdienne, l'ablation des mésos et l'ablation des relais ganglionnaires.	120	75
J334	Colectomie totale avec rétablissement de la continuité	300	150

J335	Colectomie totale sans rétablissement de la continuité, iléostomie incluse	250	130
------	--	-----	-----

#### CHAPITRE IV

#### FOIE, VOIES BILIAIRES, PANCRÉAS

J400	Cholécystotomie ou cholécystostomie	60	30
J401	Ch olécystectomie	80	40
J402	Cholécystectomie par laparotomie, y compris l'ensemble des gestes exploratoires associés pratiqués par le chirurgien	120	55
J403	Cholécystectomie, par voie coelioscopique, y compris l'ensemble des gestes exploratoires associés pratiqués par le chirurgien	120	65
J404	Cholédocotomie ou hépaticotomie avec ou sans cholécystectomie	150	90
J405	Majoration pour intervention itérative sur les voies biliaires	30	20
J406	Reconstitution de la voie biliaire principale après interruption de sa continuité	200	110
J407	Anastomose bilio-digestive directe sur la voie biliaire principale	150	60
J408	Anastomose bilio-digestive sur la voie biliaire principale par l'intermédiaire d'une anse grêle	200	90
J409	Anastomose bilio-digestive sur un canal biliaire hilair ou intra-hépatique y compris les anastomoses viscérales complémentaires	250	130
J410	Chirurgie transduodénale de la papille et de l'ampoule de Vater	100	60
J411	Drainage d'un abcès du foie	60	30
J412	Traitement par laparotomie des kystes hydatiques du foie	100	30
J413	Traitement des lésions étendues, complexes ou multiples du foie nécessitant une thoracophréno-laparotomie	200	110
J414	Résection segmentaire du foie	120	40
J415	Hépatectomie réglée	250	130
J416	Traitement des lésions localisées, enkystées ou fistulisées du pancréas	150	90
J417	Majoration pour injection per-opératoire dans les canaux excréteurs d'un produit de contraste pour prise de clichés avec ou sans manométrie	20	10
J418	Injection post-opératoire dans les canaux excréteurs d'un produit, de contraste pour prise de clichés avec manométrie	10	
J419	Duodéno-pancréatectomie (y compris les anastomoses viscérales nécessaires)	300	150
J420	Toute anastomose chirurgicale entre le système porte et le système cave (y compris l'injection pour la splénoportographie et la prise de pressions pendant l'intervention)	250	130
J421	Prélèvement par ponction biopsique du foie ou de la rate pour examen	10	

#### CHAPITRE V

#### RATE, SURRÉNALES

J500	Traitement chirurgical des lésions de la rate	100	60
J501	Surrénalectomie avec ou sans résection nerveuse, avec ou sans décapsulation rénale, en dehors de la néphrectomie	150	60

#### CHAPITRE VI

#### RECTUM ET ANUS

Rectoscopie ou rectosigmoïdoscopie :

J600	• simple	10	
J601	• avec biopsie	15	
J602	Biopsie musculaire du rectum, rectotomie	20	
	Traitement des anomalies congénitales de l'abouchement rectal :		
J603	• par voie basse	80	35
J604	• par voie haute ou combinée	200	110
J605	Résection d'un prolapsus rectal	50	
J606	Traitement des prolapsus rectaux par voie haute et basse	100	60
J607	Traitement chirurgical du mégacolon par résection colique avec abaissement du bout proximal par voie périnéale ou transanale	200	110
J608	Amputation ou résection du rectum par voie abdominale ou abdomino-périnéale, colostomie incluse	200	110
J609	Résection du rectum par voie abdominale ou abdomino-périnéale, avec rétablissement de la continuité, colostomie de décharge éventuelle incluse Les deux cotations ci-dessus comprennent, le cas échéant, l'ablation des mésos et des relais ganglionnaires	300	150
J610	Résection du rectum par voie périnéale ou sacrée	150	75
J611	Rétablissement de la continuité après une intervention antérieure ayant comporté une résection recto-colique ou colique large	200	110
J612	Traitement par voie basse des lésions traumatiques de l'anus ou du rectum, extraction de corps étranger nécessitant une anesthésie	20	
J613	Traitement des lésions traumatiques complexes du périnée	60	30
J614	Reconstitution du sphincter anal par plastie musculaire, en cas d'incontinence ou d'insuffisance	100	30
J615	Sphinctéroplastie avec anoplastie muqueuse	50	30
J616	Traitement par laparotomie des tumeurs bénignes du rectum ou du sigmoïde	60	
	<b>Interventions sous endoscopie :</b>		
	Ces interventions endoscopiques d'exérèse sont pratiquées sous atmosphère d'azote ; le coefficient de l'acte comporte l'endoscopie.		
J617	Ablation des tumeurs bénignes du canal anal	10	
J618	Ablation d'une tumeur bénigne du rectum proprement dit	20	
J619	Ablation par électrocoagulation de la papillomatose du canal anal et de la marge de l'anus	20	
J620	Ablation d'une tumeur bénigne du rectum par électrocoagulation	30	
J621	Ablation d'une tumeur bénigne du sigmoïde	40	
	<b>Abcès et fistules :</b>		
J622	Mise à plat des abcès et fistules intrasphinctériens	25	
J623	Traitement des abcès et fistules à trajet simple (opératoire ou par traction continue sur fil)	50	
J624	Traitement des abcès et fistules extra-sphinctériens à trajet multiramifié (opératoire ou par traction continue sur fil)	80	
	<b>Hémorroïdes :</b>		
J625	Traitement des hémorroïdes par excision	30	
J626	Traitement des hémorroïdes par ligature élastique (maximum 5 séances), par séance	10	

J627	Traitement des hémorroïdes circulaires par résection sous-muqueuse (type Milligan-Morgan)	50	30
J628	Injections sclérosantes pour hémorroïdes internes (avec un maximum de 10 séances), par séance	5	
<b>Fissures anales :</b>			
J629	Anesthésie sphinctérienne	5	
J630	Traitement de la fissure anale par injections sclérosantes (maximum 3 séances) par séance, non compris l'anesthésie	5	
J631	Traitement de la fissure anale : excision par électrocoagulation	30	
J632	Traitement de la fissure anale par dilatation anale	20	